

LE MOT DU MAIRE



Je ne saurais commencer ce message sans vous souhaiter à vous, à vos familles et à vos proches mes plus sincères vœux pour cette nouvelle année.

Que 2019 vous garde en bonne santé et vous apporte des moments de joie, de réussite et de bonheur partagé.

Je débute cette nouvelle année avec le souhait de poursuivre tout simplement notre travail au service de tous.

2018 a été une année encore riche en travaux :

- Un important programme de réfection de voiries (route de Linard, route des Rivards, chemin de la Guenaune aux Radurons)
- La démolition des maisons (au rond-point et rue de Gare)
- L'enfouissement des réseaux (place du Pavillon)
- L'aménagement d'un office et de sanitaire dans la salle annexe

2018 a aussi vu la réouverture de notre boulangerie, qui redonne de la vie au centre du bourg et apporte un service indispensable à la population.

2019 verra la poursuite de nos investissements pour le bien-être des Saint Bonnétois:

- Un programme d'entretien des voiries et des chemins
- L'aménagement de nouveaux espaces publics à l'entrée du bourg et rue de la Gare
- La réhabilitation de la salle des fêtes

Concernant ce dernier projet, la bibliothèque va être transférée dans la salle d'activités sportives et nos aînés se réuniront désormais à la salle annexe entièrement rénovée.

2018 a aussi été l'année du centenaire du 11 novembre 1918. Nous avons souhaité marquer cet événement important en organisant une exposition qui a connu un vif succès. Le devoir de mémoire est indispensable tout comme sa transmission aux jeunes générations pour que l'histoire ne se renouvelle pas.

2019 marquera le 150^{ème} anniversaire des viaducs de la Sioule et de la Bouble. De nombreuses animations seront proposées sur le territoire dont un apéro-concert le 15 juin à St Bonnet.

Nous avons la chance de vivre dans un beau village, alors, aidé par mon équipe municipale et par le personnel communal, nous abordons l'avenir avec optimisme.

Merci de votre confiance.

Bonne lecture

Henri GIRAUD

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET PRINCIPAL

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 540 940,97 €.

➤ DEPENSES

CHAPITRE	
011 Charges à caractère général	134 417,75 €
012 Charges de personnel	176 025,58 €
014 Atténuation de produits (FPIC)	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	82 873,94 €
66 Charges financières	2 181,16 €
67 Charges exceptionnelles	250,00 €
042 Dotations aux amortissements	34 173,00 €
TOTAL	429 921,43 €

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements) ont baissé de 1 156,86 € par rapport à 2016.

- Les charges à caractère général sont en légère augmentation de 134 417,75 € en 2017 contre 115 374,67 € en 2016 (principalement dû au programme de travaux d'entretien des bâtiments : peintures mairie, école)
- Les charges de personnel ont augmenté de 15 486,60 € (hausse des salaires (nouveau régime indemnitaire), hausse des charges et de l'assurance pour risque statutaire).
- Pas de reversement de fiscalité (FPIC) en 2017 (pour rappel en 2016 : 9420,00 €)
- Les charges financières (intérêts des emprunts) ont baissé de 832,28 €
- Les charges de gestion courante ont fortement diminué passant de 106 543,20 € en 2016 à 82 873,94 € en 2017 ; cette baisse s'expliquant en partie par la diminution de la contribution au SDE03.

➤ RECETTES

CHAPITRE	
70 Produits des services	26 122,56 €
73 Impôts et taxes	565 598,26 €
74 Dotations	77 143,23 €
75 Autres produits de gestion courante	23 298,08 €
76 Produits financiers	2,40 €
77 Produits exceptionnels	60,00 €
013 Atténuations de produits	493,00 €
002 Résultat reporté	278 144,87 €
TOTAL	970 862,40 €

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté en 2017 de 218 097,48 € soit une progression de 28 % par rapport à 2016.

Cette variation s'explique en partie par l'excédent de fonctionnement reporté de 278 144,87 € en 2017 contre 64 591,76 € en 2016.

à noter :

- la baisse significative de la dotation globale de fonctionnement : - 45 395 €
- l'augmentation des revenus des immeubles (nouveaux loyers logement école maternelle) : + 7 917,52 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente un déficit de 92 099,28 €.

➤ DEPENSES

CHAPITRE	
20 21 23 Dépenses d'équipement	211 363,25 €
16 Emprunt	41 479,23 €
16 Remboursement caution	745,00 €
Opération d'ordre	2 457,78 €
TOTAL	256 045,26 €

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 211 363,25 € et concernent notamment la réfection des murs du cimetière, le programme de voirie 2017, l'acquisition de matériel technique.

➤ RECETTES

CHAPITRE	
13 Subventions départementales	22 228,69 €
10 FCTVA	12 594,51 €
1068 Affectation du résultat	43 541,76 €
165 Cautionnements	905,00 €
040 Amortissements	34 173,00 €
Excédent d'investissement	48 045,24 €
Opération d'ordre	2 457,78 €
TOTAL	163 945,98 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 163 945,98 €. dont 22 228,69 € de subventions départementales et 12 594,51 de FCVTA.

ENCOURS DE LA DETTE

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette est de 34 789,84 € soit 51 € par habitant (pour rappel au 31 décembre 2016, la moyenne nationale pour les communes de la même strate était de 698 € par habitant contre 115 € par habitant pour la commune de Saint Bonnet de Rochefort).

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

➤ Section d'exploitation

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 36 333,12 € en forte hausse par rapport à 2016 (+ 26 059,69 €). Les dépenses de fonctionnement sont stables, d'un montant total de 43 727,72 €.

Les recettes d'exploitation sont en hausse 69 787,41 € (principalement liée à la facturation sur l'exercice 2017 de la redevance d'assainissement des industriels de 2016).

➤ Section d'investissement

Le résultat de clôture de l'année 2017 est excédentaire + 32 916,08 €. Il n'y a pas eu de dépenses d'équipement en 2017.

BUDGET ANNEXE COMMERCES

➤ Section d'exploitation

Le résultat de clôture 2017 est de 2 441,14 €.

Les recettes de fonctionnement sont de 28 760,00 € et les dépenses de 29 673,81 €

➤ Section d'investissement

L'excédent d'investissement est de 42 800,25 €.

Les dépenses d'équipement pour 2017 s'élèvent à 4 620,00 €.

RÉALISATIONS 2018

RÉFECTION DE LA VOIRIE

Programme 2018

Montant : 140 836,85 € TTC

Subvention du Conseil Départemental : 27 746,29 €

Fonds de concours de la Communauté de Communes : 4 978,00 €

Route de Linard



Les Rivards

Rue de la Contamine



Chemin de la Guenaune

TRAVAUX AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

Aménagement d'un sanitaire et d'un office dans la salle annexe. Achat d'un four et de nouvelles tables.
Réfection des peintures et travaux d'électricité.

Montant : 14 629,94 € TTC



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Place du Pavillon et rue du Pré des Filles (du Pont Noir à la place du Pavillon)

Montant total des travaux : 92 294 €

Participation du SDE 03 : 54 007 €

Contribution communale : 38 287 €



CHANTIERS D'INSERTION

Ouverture d'un chemin aux Hauts Tressots



UNE CLASSE DE ST BONNET SE MOBILISE POUR L'ORPHELINAT DE BURAYOU (Ethiopie)

Voici maintenant une dizaine d'années que Patrice et moi sommes bénévoles actifs auprès de l'association Les Enfants Avant Tout. Notre engagement consiste à organiser des manifestations en France de manière à récolter des fonds, à participer aux décisions prises par notre association, mais un des moments forts de notre engagement est cette visite que nous effectuons à l'orphelinat de Burayou en Éthiopie.

J'ai parlé de notre projet de voyage en Éthiopie à mes élèves. Ils étaient très attentifs à ce sujet surtout que le projet pédagogique que je leur ai préparé cette année a pour thème « voyage autour du monde ». Nous avons commencé l'année par le continent africain avec des lectures de documentaires sur le thème de l'école à travers le monde. Nous avons abordé en Éducation civique et morale les notions de bénévolat, d'entraide. Une réflexion a été lancée sur le type d'aide que nous pourrions apporter pour améliorer le quotidien des enfants de l'orphelinat de Burayou. Une collecte de produits d'hygiène a été organisée au niveau du RPI dans lequel je travaille. Les enfants ont été très réceptifs et ont massivement participé avec l'aide de leurs parents.

Une semaine avant notre départ, nous avons réuni 5 valises de 23 kg, chacune pleine de savons, de gels douche, de shampoings, de brosses à dents, de tubes de dentifrice. Nous avons de notre côté collecté des vêtements et quelques chaussures pour compléter.

En parallèle, nous avons effectué un appel aux dons auprès des artisans, commerçants et particuliers qui connaissent notre engagement, ce qui nous a permis de récolter un peu d'argent qui permettra d'améliorer le quotidien des enfants dont nous occupons.

Le 23 octobre, nous avons chargé toutes les valises dans la voiture et nous sommes partis direction Roissy Charles De Gaulle où nous avons décollé à 22h15 pour Addis Abeba. Nous nous sommes rendus à Burayou en fin de matinée où le directeur et son adjoint nous ont chaleureusement accueillis. Les valises ont été déballées et les produits d'hygiène ont été rangés. D'après le directeur de l'orphelinat, l'établissement pourra tenir environ 3 mois sans acheter aucun savon ou dentifrice, ce qui permettra d'utiliser l'argent pour d'autres choses (alimentation, soins, éducation...)

Je souhaitais à travers cet article remercier mes petits élèves du RPI Saint Bonnet de Rochefort et Charroux et leurs parents ainsi que tous ceux qui ont participé et leur dire à quel point nous avons été touchés par leur investissement dans ce projet.

Bravo aux enfants et à leurs parents, merci aux donateurs ! Nous espérons pouvoir compter sur vous l'année prochaine.

Bérangère QUANTIN



ÉTAT CIVIL 2018



NAISSANCES

Paul, Pierre, Louis LAPENDRIE né le 1^{er} mars 2018
Meggie TARANTOLA née le 4 avril 2018
Lou, Anabelle, Ghislaine PAILLARD née le 19 avril 2018
Émy, Nicole MIHARAN née le 12 mai 2018
Inès VLACH née le 12 septembre 2018
Numa, Jean BALLOT né le 11 octobre 2018
Mathis, Romuald BILLERAIT né le 13 octobre 2018
Noé, Romuald BILLERAIT né le 13 octobre 2018

MARIAGES

Jérôme BONNET et Valérie DEVILLIÈRE le 16 juin 2018
Amaury LENOIR et Cécile IMBERT le 11 août 2018
Frédéric BOEUFs et Ninon MARE-PORTAT le 15 décembre 2018



DÉCÈS

Jeanne DESFARGES veuve DUPRAT décédée à Gannat le 2 novembre 2018
Rosa E SA DA SILVA décédée à Vichy le 7 décembre 2018



St-Pourçain Sioule Limagne
Communauté de Communes

Service Transport à la demande « T'LIB »

Un service de Transport À la Demande ouvert à tous sur les 60 communes du territoire. Il suffit :

- d'adhérer auprès de la communauté de communes.
- de réserver auprès du transporteur avec votre carte d'adhésion

Plus d'infos et renseignements au 04 70 47 67 23 – tlib@ccspsl.fr

Service Portage de repas à domicile

La Comcom propose un service de livraison de repas à domicile. Pour plus d'infos et de renseignements :

Tel : 04 70 47 67 23

Maison des Services Au Public

Maison des Services au public

21 allée du chemin de fer - 03450 Ébreuil - Tel : 04 70 58 43 65

Service Petite Enfance - RAM

Petite enfance pour les familles et les assistantes maternelles : Accompagner, informer et animer des temps d'animations collectifs pour participer à l'éveil et au développement du petit enfant de 3 mois à 4 ans.

R.A.M. Général – 4 Allée Jusserand - 03800 Gannat

Tel : 04 70 32 57 18 – ram@ccspsl.fr

R.A.M. Secteur Gannat - 03800 Gannat

Tel : 06 32 42 50 29

R.A.M Secteur St-Pourçain Chantelle - 03140 Chantelle

Tel : 07 77 49 62 70

R.A.M Secteur Ebreuil – 03450 Ebreuil

Tel : 06 71 93 12 64

Maison de l'Enfance «Les Galipettes» - 10 allée des Tilleuls - 03800 Gannat - Tel : 04 70 90 20 20

Service Enfance

Chaque année de nombreuses actions sont mises en œuvre par la Comcom en faveur des enfants de 5 à 11 ans.

Accueil de loisirs Le Portail de Belenaves

17 place de la gare - 03 450 Ebreuil - Tel : 04 70 58-30-48

Accueil de loisirs en Pays Saint Pourcinois Château de la Motte

03500 Louchy-Montfand - Tel : 04 70 45 30 99

Accueil de loisirs Amédée Boussange

Les Presles 03800 Mazerier - Tel : 04 70 90 80 97

Accueil Jeunes Communautaire - Des propositions multiples (sport, culture, chantier, vacances...), des aides (Bafa, projets personnels ou en groupe...)

Château de la Motte

03500 Louchy-Montfand - Tel : 04 70 45 30 99 -Tel : 06 61 91 67 25

Services Administratifs

Accueil administratif de St-Pourçain/Sioule

29 rue Marcelin Berthelot - 03500 St-Pourçain /Sle Tel : 04 70 47 67 20

Accueil administratif de Gannat

1 place Fresnaye - 03800 Gannat - Tel : 04 70 90 10 38

Service habitat

Que vous soyez propriétaire bailleur ou propriétaire occupant, si vous souhaitez engager des travaux pour la rénovation de la façade ou des travaux d'amélioration de l'habitat dans un logement locatif ou votre résidence principale, vous trouverez : Informations, Conseils, Assistance administrative et technique pour la constitution des dossiers d'amélioration de l'habitat.

O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Tel : 04 70 47 67 20

Service Urbanisme

Instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme.

Secteur Gannat

1 place Fresnaye - 03800 Gannat - Tel : 04 70 90 67 25

Secteur Saint-Pourçain

29 rue Marcelin Berthelot, 03500 St-Pourçain/Sioule - Tel : 04 70 47 67 24

Service animations

29, rue Marcelin Berthelot - 03500 St-Pourçain/Sioule - Tel : 04 70 47 67 27

Il apporte un soutien et une aide aux associations organisatrices de manifestations à caractère communautaire. Il a un rôle de mutualisation, de relais vis-à-vis des autres associations du territoire.

Service culturel

29, rue Marcelin Berthelot 03500 St-Pourçain/Sioule –

Communication / relations presse / partenariats / subventions

Tél : 04 15 40 08 94

Programmation Tel : 04 15 40 08 94

Une offre culturelle pour tous, accessible et diversifiée, permettant la rencontre d'artistes de renommée internationale et de troupes amateurs locales auquel nous apportons un soutien communautaire.

Cinéma Le Chardon – équipé 3D et labellisé « Art & Essai », retransmission du Bolchoï et du Met Op.

1 bis rue des Frères Degand - 03800 Gannat

Tel : 04 70 90 34 33

Clap Ciné – programmation familiale avec des activités et événements toute l'année

Cour des Bénédictins - 03500 St-Pourçain/Sioule

Tel : 07 87 80 52 65

Ecole de Musique Communautaire – de l'éveil musical à l'aide à la pratique amateur, Département Trad, chant-choral, classes d'orchestres...

Site de Chantelle 39 Grande Rue - 03140 Chantelle

Site de Gannat 18, rue Croix des Rameaux - 03800 Gannat

Tel : 04 70 90 38 66

Site de St Pourçain s. Sioule 14 rue des fossés - 03500 St-Pourçain/Sioule Tel : 04 70 45 95 90

Historial du paysan soldat – espace muséal portant un regard inédit sur les 2 conflits mondiaux en milieu rural, 2 expositions, offre pédagogique et scolaire, saison estivale...

1, route du Vallon - 03140 Fleuriel Tel : 04 70 90 22 45

Ces informations n'ont pas de valeur contractuelle.

Pour tout renseignement s'adresser à la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne

29 rue Marcelin Berthelot, B.P.56, 03500 St Pourçain sur Sioule.

Téléphone 04 70 47 67 20

LES SAPEURS POMPIERS

Durant l'année 2018 nous sommes intervenus 82 fois.

Des interventions classées comme suit :

- 52% Secours à victime
- 11 % Accident de circulation
- 15% Feux
- 11% Interventions diverses
- 11% Interventions sur l'A71

La vie du centre :

Une nouvelle recrue est venue intégrer le CIS de St Bonnet il s'agit de ROS Emma qui est issue de la section des JSP de GANNAT.

VIRGINIE LEFEVRE a souhaité nous quitter et BARREL Denis a muté sur le centre d'EBREUIL.

Ce qui porte notre effectif à 20 pompiers.

Cette année un exercice de secours à personne, dans le cadre de la manœuvre de Cie du Val de Sioule, a été effectué dans les entrepôts de la société PILEJE suite à l'explosion d'une batterie de chariot élévateur.

Notre SAINTE BARBE s'est déroulée le 9 Décembre en présence de Véronique POUZADOUX et André BIDEAU Conseillers Départementaux, de Henri GIRAUD Maire de St Bonnet, du Président de l'Union Départementale le Lieutenant Serge LACOSTE et du Lieutenant TOULY représentant le Groupement Sud.

Les Sapeurs PERRIN Benjamin, REDO Philippe et MELET Cédric ayant terminé leur formation de base ont été nommés Sapeur de 1^{ère} classe.

Divers diplômes et attestations de stage ont été remis suite aux formations effectuées et réussies.

Au niveau sportif nous avons eu 4 engagés au cross départemental de Montluçon le 27 janvier 2018 (PERARD Isabelle TORTA Bernard AMIGO Florian et BICARD Vincent). À la suite du cross départemental PERARD Isabelle et TORTA Bernard furent qualifiés pour le cross national le 17/03/2018 à MOIRANS.

Cette année a été aussi marquée par la remise de médailles pour 10 années de service aux caporaux-chef LALOY-LAJOIX Loïc, ECHEGUT Kévin, aux 1^{ère} classe PERARD Isabelle, CERBELAUD Claire, PERARD Thierry.

Une médaille d'or pour 30 années de service en tant que trésorier au sein de l'amicale du Centre de St Bonnet par le Lieutenant LACOSTE à l'adjudant-chef CERBELAUD Christian.

Un très beau tableau recensant les pompiers de l'ALLIER tombés au champ d'honneur durant la grande guerre de 14-18 nous a été remis par le président de l'Union Départementale .En effet deux sapeurs-pompiers de St Bonnet de Rt, Jean Baptiste ROCHE et Jean PERRIN font partie des pompiers bourbonnais tombés pour la France.

Merci à notre président de l'amicale qui avec son équipe a assuré les différentes manifestations durant cette année 2018.

Comme d'habitude merci à la population pour l'accueil qui nous est réservé lors du passage de calendriers.



Le chef de centre
Lieutenant François CHESSERET



SHOTOKAN KARATÉ

Le Shotokan Karaté Club de Saint Bonnet, propose aux grands comme aux plus petits une activité sportive au sein de notre commune.

À la rentrée 2018, le Club s'est installé provisoirement dans la salle des fêtes de Naves, prêtée gracieusement par la Mairie de Naves, afin de pouvoir continuer notre activité pour cette nouvelle saison. Bien entendu, dès la fin des travaux de la salle des fêtes de St Bonnet de Rochefort, notre club réintégrera les locaux lors de la rentrée prochaine.

La délocalisation a eu un léger impact sur notre nombre de licenciés qui a diminué : 21 licenciés soit 6 pour le cours des enfants (à partir de 7 ans) et 15 pour le cours des adultes (à partir 11 ans) venant de St Bonnet de Rochefort et des communes environnantes (Bellenaves, Naves, Charroux ...).

Stage :

Pour la saison 2017-2018, le Club a renouvelé son stage de karaté, au vu du succès de l'année dernière. Il a été offert à ses adhérents, cours adulte. Le stage d'une journée à Saint Bonnet de Rochefort a été assuré par Bruno LACOUTURE, Professeur à Montluçon, 5ème dan. Cet événement a été encore très apprécié de nos licenciés et sera reconduit pour la nouvelle saison 2018-2019.

Passage de grade :

Cette année, le passage de grade s'est déroulé sur une demi-journée. Nos licenciés sont passés devant un jury composé de 4 ceintures noires de notre club et de leur Professeur.

Une cérémonie de remise des ceintures a suivi notre Assemblée générale.

Cette journée a été close dans la bonne humeur par un barbecue, avec la participation de nos licenciés et de leur famille. Lors de cette manifestation, les licenciés ont fait une démonstration de kata et de kumité.

Au sein de notre club, nous pratiquons le karaté dans un cadre convivial, par tranches d'âges (7-11 ans et +12 ans) où chacun évolue à son rythme, grâce à l'enseignement de Frédéric et à la dynamique du groupe.

Nous accueillons toutes les personnes qui désirent s'initier aux arts martiaux, ainsi que les karatékas qui souhaitent approfondir leur expérience, tous les mercredis à la salle des fêtes de St Bonnet de Rochefort, de 17H00 à 18H00 pour les enfants, et de 18H00 à 20H00 pour les autres.

Venez Nombreux !



LA CHORALE CANTABILE

2018 a marqué, pour notre chorale, sa 15ème année d'existence. Que de bons souvenirs tout au long de ces années.

Une chorale rajeunie par l'arrivée de nouveaux choristes et toujours présents ces critères indispensables pour poursuivre sereinement cette belle aventure : motivation, assiduité, travail personnel...

Notre année 2018 a été très dense par le nombre de concerts que nous avons donnés :

- 26 Mai : Concert en l'église de St-Bonnet à 20 h avec la participation de la chorale des jeunes reconduite pour 2019
- 9 Juin : Inter chorale sur invitation de la chorale (Entre-Notes) de Cellule à la salle des fêtes de la Moutade
- 22 Septembre : Concert en l'église de Vicq à 17 h sur l'invitation de l'Association St-Maurice
- 7 Octobre : Concert à l'Abbatiale d'Ebreuil à 15 h sur l'invitation de l'Association les Amis de l'Abbatiale

CANTABILE compte 25 choristes répartis en 3 pupitres et 1 Chef de Chœur Annette THIRIET.

Notre chorale jeunes est au nombre de 6 sous la direction de Annette THIRIET

Tout au long de ces années, un public nombreux qui nous est resté fidèle est également une résultante de notre longévité. Quelle belle récompense pour nous.

Nos répétitions ont lieu à la salle des fêtes de St-Bonnet (période hivernale) et à l'église de St-Bonnet (dès que le temps le permet) les mardis de 19 h à 21 h.

À noter dès à présent notre concert annuel en l'église de St-Bonnet le samedi 25 Mai à 20 h 30

Vous aimez chanter ! Alors venez nous rejoindre vous serez les bienvenus

Contact : Raymonde LHEUREUX T° 09 67 67 57 24

**Celui qui chante va de la mélodie à la joie
Celui qui écoute va de la joie à la mélodie**

La Présidente,
Raymonde LHEUREUX

choralecantabile@sfr.fr





BOUGEONS ENSEMBLE

Cette année, l'association « Bougeons Ensemble » compte une dizaine de licenciées.

Nos cours sont toujours animés par Maxime de l'association Max Fit. Ces derniers sont variés et proposent différentes activités, comme du renforcement musculaire réalisé à l'aide de plusieurs accessoires (élastiband, pilates ring, fitball) ainsi que du cardio. Chaque cours est différent.

Maxime sait prendre en compte les demandes de chacune de nous et sait s'adapter aux capacités de toutes nos licenciées afin de nous satisfaire au maximum. Dévouement garanti !

Les cours se déroulent les mercredis de 20h15 à 21h15 à la salle des fêtes de St Bonnet de Rochefort. Nous envisageons un changement d'horaire pour la saison 2019/2020 (19h30-20h30).

Le montant de la licence est de 86 euros à l'année pour un cours par semaine avec des cours pendant les vacances scolaires (hors vacances d'été).

Le bénéfice que nous réalisons nous permet de racheter du nouveau matériel afin de contenter au mieux nos licenciées.

Cette année le bureau a été renouvelé : Mme PINEL Béatrice succède à Mme ECHEGUT Annick à la présidence de l'association.

L'ensemble de l'association « Bougeons Ensemble » remercie tout particulièrement Annick pour son dévouement au sein de l'association pendant toutes ces années ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Les deux premières séances sont gratuites



La présidente,
PINEL Béatrice

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Notre Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) compte 57 membres en 2018, chiffre stable. Ce nombre élevé de chasseurs a poussé le conseil d'administration à travailler depuis de nombreuses années pour la sécurité de ses membres et pour la sécurité des autres usagers de la nature.

Le Groupement d'Intérêts cynégétiques (GIC) « Le Sanglier du Val de Sioule » vient d'organiser pour ses adhérents les 2 premières soirées sécurité à la chasse du département. L'une d'elles s'est déroulée à la salle polyvalente de Saint Bonnet de Rochefort. Animées par un technicien de la Fédération Départementale, ces soirées ont permis de rassembler et remettre à niveau en matière de sécurité plus de cent chasseurs des communes concernées avec rappel des chiffres et analyse des circonstances des accidents et incidents de chasse de la saison précédente au plan national, expliquer comment organiser la sécurité et rappeler la réglementation.

Sur le plan national, le nombre d'accidents et incidents recensés par l'Office National de la Chasse et Faune Sauvage (ONCFS) est divisé par 2 de 2000 à 2018, le nombre d'accidents mortels est divisé par 3 sur la même période. Mais c'est toujours trop. C'est pour cette raison que les responsables cynégétiques se mobilisent pour former les chasseurs au Domaine des Sallards et par ces soirées délocalisées. 35 chasseurs de notre commune ont participé, 2 groupes de 12 chasseurs s'étaient déjà déplacés aux Sallards, tous les responsables et chefs de ligne ont suivi une formation spécifique.

La volonté des chasseurs est d'évoluer en toute sécurité et de bien cohabiter avec les autres usagers de la nature.

Bernard MATHIEU



AMICALE DES ÉCOLES



Amicale des écoles RPI Saint Bonnet de Rochefort -

Depuis de nombreuses années l'amicale des Parents d'élèves contribue à l'animation et aux activités du RPI en organisant différentes manifestations tout au long de l'année scolaire. Tout cela est possible grâce à l'engagement de nombreux parents, à l'implication des enseignants et au soutien inconditionnel des communes.

Notre dernière manifestation, l'arbre de Noël à Saint Bonnet de Rochefort, a connu un franc succès car les familles étaient nombreuses pour écouter le spectacle des enfants avant la venue du Père Noël. Tout le monde a pu déguster d'excellentes préparations culinaires et savourer ce bon moment de fête de fin d'année.

L'Amicale tient à remercier les enseignants et tous les parents qui se sont impliqués dans cette manifestation.

Notre prochaine manifestation aura lieu le **Dimanche 10 février 2019** à la salle des fêtes de St Bonnet de Rochefort. Nous organisons notre loto annuel avec de nombreux lots à gagner.

À bientôt.



CLUB DES AÎNÉS RURAUX

Comme les autres années, nos aînés sont heureux de se retrouver pour se distraire, pour parler de la vie quotidienne, pour se régaler sans oublier de jouer aux cartes et aux jeux de société.

Notre club vieillissant, nous aimerions que d'autres personnes adhèrent à notre club ; vous seriez les bienvenus.

Nous nous réunissons au club tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis de chaque mois à l'exception de juillet et août.

Cette année, nous avons organisé deux repas : un à Cognat-Lyonne et l'autre à Lisseuil. Tous les adhérents étaient ravis et se sont bien régelés.

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame BICHET au 06.38.10.15.86

**La Présidente
Marie-France BICHET**



ACPG/CATM SAINT BONNET DE ROCHEFORT



**Commémoration le 2/12/2018 à
SAINT BONNET DE ROCHEFORT
Hommage National aux morts pour la
FRANCE en AFN**

Composition du bureau : Président Jacques LHEUREUX. Vice-président : René BARGE.
Secrétaire : Gilbert CARAMINOT. Trésorière : Suzanne AGENIS. Contrôleur aux comptes : Philippe THIRIET.
Porte- drapeaux : Michel CLEMENT. René BARGE, Roger LEBAS.

BUTS DE L'ASSOCIATION : COMMEMORATIONS À SAINT BONNET DE ROCHEFORT

27 avril dépôt d'une gerbe en l'honneur de Jean Claude PIREAU tombé au combat en Algérie.

8 Mai victoire de 1945. 18 Juin appel historique du général DE GAULLE.

11 novembre armistice de 1918.

5 décembre hommage national aux morts pour la France en AFN.

Participation aux commémorations organisées par la fédération départementale. Présence de nos porte-drapeaux pour accompagner nos camarades CATM décédés sur le territoire de la communauté.

Nous tenons à remercier les élus, les habitants de la commune, des communes, et des départements voisins pour votre présence à toutes ces commémorations. Nous devons maintenir le devoir de mémoire envers toutes les générations pour les différents conflits 1914/1918- 1939/1945, INDOCHINE, et AFN, afin de ne plus connaître de tiraillements douloureux dans notre pays et chez nos voisins où partout la paix est très fragile en cette période d'insécurité. La solidarité et le dialogue s'imposent entre nous tous.

La guerre d'Algérie : De 1952 à 1962 : 2.000.000 de soldats Français appelés, se sont succédés dans l'armée française en Algérie pour effectuer en moyenne 28 mois de combat. Pertes Françaises : Tués au combat 22319, Tués par accident 7917, Décès par maladie 1114. Blessés 64985. Disparus 872. Le 19 mars 1962 sont signés les accords d'Évian malgré ces accords il y aura après le 19 mars 1962, 170000 morts parmi les Européens et les Musulmans, plus que pendant les 10 années de conflit.

Notre thé dansant du 4 février 2018 ouvert à tous avec entrées payantes nous aide à couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Le thé dansant 2019, aura lieu le dimanche 3 février avec le même orchestre.

Assemblée générale du 17/02/2018



LE SAVIEZ- VOUS ?

CHALIGNAT : Chalignat existait dès l'époque gallo-romaine bien avant Saint Bonnet de Rochefort qui devient une paroisse à la fin du XIII^e siècle. D'après Nicolas de Nicolay, « en 1569 à ladite paroisse de Saint Bonnet, autrefois esté une ville appelée Chalignat, qui estoit en justice entre le sieur de la Vauguyon et l'abbé d'Esbreuil, l'abbaye au prieuré ». En 1155, son église, Sainte Marie de Chalignat, est placée, sous la juridiction de l'abbé d'Esbreuil. Au XV^e siècle, elle est remplacée par une chapelle dont quelques restes sont inclus dans un bâtiment actuel.



LE PAVILLON : Il y avait à l'origine deux petits pavillons installés dans un grand parc arboré, entouré d'un long mur d'enceinte ouvert sur le devant par une porte en ferronnerie, et sur l'arrière par un grand portail. Un des deux pavillons ayant brûlé, il a été remplacé en 1794 par un grand corps de logis actuel accolé au deuxième pavillon encore existant par M. Barrault, né à Charroux, député de la Constituante. Le pavillon passe ensuite à la famille Barthélemy, puis à la famille Ponthenier dont une des filles épouse M. Chevrier, lieutenant au 22^e de ligne en 1870, commandant au Tonkin en 1885, puis colonel du 92^e. Le

colonel Chevrier avait ramené du Tonkin des vases de Canton et des laques qui sont toujours au Pavillon. Une de ses filles épousa le docteur Lazinier, médecin à Saint Bonnet, originaire de Brioude. Ils habitèrent la maison pendant assez longtemps de 1950 à 1975 ; c'est M. Laurent, géomètre, qui en était le propriétaire. M et Mme Thivat en sont les propriétaires actuels.

LE MOULIN DES OYES : Situé de l'autre côté de la Sioule, ce moulin était une dépendance du château de Rochefort, et l'un des trois moulins de la commune de Saint Bonnet. Les différentes générations d'une même famille l'ont exploité pendant 127 ans. On y accédait par une passerelle en bois aujourd'hui détruite par les crues. Cependant, elle est restée célèbre puisqu'une scène du film Fortunat avec Bourvil et Michèle Morgan a été tournée à cet endroit.



LE PONT DE PIERRE : Construit en 1865 sur la Sioule à Rouzat en remplacement d'un gué, il a permis l'ouverture de la départementale 35 vers Gannat et a facilité les transports effectués jusqu'alors avec les bacs ou par de grands détours. Ces perspectives ont incité le duc de Morny, propriétaire de Rouzat et demi-frère de Napoléon III, à soutenir cette réalisation qui lui permettait des déplacements plus simples et plus fréquents.

LES RADURONS : Au XIXe siècle, une fontaine mécanique a été installée pour approvisionner la population du lieu en eau. Une très ancienne chapelle datant environ du XIIe siècle s'élève encore sur un terrain privé. De style roman primitif, elle possède quelques contreforts et une croix, mais l'intérieur servant de grange depuis longtemps, a malheureusement bien souffert. C'est peut-être le témoin d'une seigneurie très ancienne, puisqu'au début du XVIe siècle les Alexandre sont seigneurs de la Chapt située au même lieu.



LA BARRIE : Un ancien fief existait en ce lieu, puisqu'au XVIe siècle, la Barrie appartenait à la famille de Chaddes, par alliance avec la famille de Barrières. En 1542, damoiselle Ligière de Chaddes, femme de Jehan de Barrières, écuyer, fait aveu « d'une grange, establerie et cour, tenant aux maisons, grange, cour et aises de Blaise Julien et Anthoine Barry, aux ayses de Saint Bonnet de Rochefort ».

LINARD : On connaît, dès la fin du XIe siècle, un Frans de Lynards, dit de Bourbon et seigneur de Rochefort. En juillet 1265, un nommé Esperons reconnaît devoir un sentier de seigne, à la mesure de Charroux, pour les percières de Linars.

Au XVIème siècle, Jehan et Guillaume Linard, deux frères sont présents comme témoins dans la vente de deux bois au duc de Bourbon par une communauté de Bègues. On trouve encore mention de ce fief en 1544 et 1769. Il n'en reste rien aujourd'hui.

MAZIERES : (maison forte disparue), La motte féodale de forme circulaire entourée de son fossé alimenté en eau par un ruisseau existe toujours, mais le château a complètement disparu : l'hostel de Mazières qui d'ancienneté est fortifié de tours et murailles crénelées de douves et de fossés à l'entour, « aves ses près, orts, vergiers, granges, establieries, terres et cens ».

À l'origine, le fief de Mazières était propriété d'une famille qui portait le nom du lieu. Dès, 1301, Arnaud de Mazière, damoiseau, reconnaît tenir en fief du sire de Bourbon en sa châtellenie de Rochefort, sa terre de Mazières. En 1350, le fief est reconnu par Chatard Quotin, damoiseau. Mazières passera ensuite dans la famille d'Arçon, par le mariage de Margueritte Quotin avec Gille de Montchaurit, alias d'Arçon. En 1449, Guillaume et Berthon d'Arçon sont seigneurs d'Arçon et de Mazières. À partir de 1530, il fut transmis par les filles jusqu'à la fin du XVIe siècle aux familles de Murol, de Montravel et de Cauvisson. En 1626, la terre de Mazières fut acquise par Antoine de Salvat, écuyer, gendarme de la Compagnie du Marquis de Verneuil. Le fief fut vendu avant 1696 aux Barrin, seigneurs des Ruillers.



MONTGOND (maison forte). Cette maison a dû être édifée par un membre de la famille Montgond à Bellenaves. Antoine de Montgond, écuyer, fils de feu messire Béraud de Montgond et d'Isabeau de Serpens (Isserpent) fait aveu de droits en la châtellenie de Gannat en octobre 1455 peu après la construction de la maison forte. Au XVIe siècle, un membre de la famille Voyron, issue de Charroux, porte le titre de sieur de Montgond. En 1769, Montgond appartient à la famille de Ligondès qui possède le château de Rochefort. La construction du XVe siècle donne sur une cour rectangulaire où s'ouvrent également les bâtiments des communs, des murailles élevées clôturent le tout. Le corps de logis, de plan carré à deux niveaux et niveau de combles, est surmonté d'un toit en pavillon. Au milieu de la façade sud, une tour hexagonale dessert les étages par un escalier à vis éclairé par deux petites fenêtres. On y entre par une porte à pieds droits moulurés, surmontée d'un arc en accolade. Des fenêtres à meneaux ont été ouvertes au XVIe siècle. Une tour carrée servant de colombier s'élève à l'angle Sud- Ouest.

MONTPLAISIR : (maison forte), Située dans le bourg de Saint Bonnet de Rochefort, la maison forte du XVe siècle constituait la partie ouest d'une grande cour rectangulaire, fermée par des murailles où les communs s'ouvraient sur l'intérieur. Le corps principal du bâtiment était flanqué d'une tour hexagonale abritant un escalier à vis permettant l'accès aux étages. Cette tour fut transformée en tour troubadour au début du XVIe siècle, coiffée d'un toit conique à bords relevés. Au XVIIIe siècle, le corps de logis fut agrandi et la façade ouverte de baies à arcs surbaissés. Une porte d'entrée monumentale à fronton triangulaire a été ouverte dans la tour.

Une ancienne construction semble avoir existé sur ce lieu puisqu'on rencontre, dès 1234, un Châtard de Saint Bonnet de Rochefort, chevalier. En 1342, c'est Guyart de Boscarelli (Bouquetraud), damoiseau, qui fait hommage au duc de Bourbon pour un manoir qu'il possède à Saint Bonnet de Rochefort.

Au début du XVIe siècle, Montplaisir appartient à la famille Alexandre car en 1520, Bertrand Alexandre, écuyer, marié à Catherine de Chiroux, habite à Saint Bonnet de Rochefort. Le manoir de Montplaisir entra dans la seigneurie de Rochefort et appartient à la famille de Ligondès.



ROUZAT : (maison forte disparue) : Le fief de Rouzat se composait de deux moulins et d'un petit château fort sur la Sioule, plus de l'hôtel de Rouzat au village de Rochefort. Les premiers possesseurs connus de Rouzat sont Bertrand Alexandre, écuyer, seigneur de Rouzat et de Chiroux, qui avait épousé Catherine de Chiroux en 1520. En 1540, leur fille Anne apporte Rouzat à son époux, Pierre Maltaverne.

Bénigne Alexandre de Rouzat, mariée en secondes noces à Antoine de Chanteloube, laissa le fief à sa fille Gilberte qui se marie deux fois. Au cours du second mariage, au début du XVIIIe siècle, les moulins, le château et l'hôtel de Rouzat furent vendus au seigneur de Rochefort, Pierre Charretier de Rouvignac : « un vieil chastel, bâtiment démoli, appelé le chastel de Rouzat ». Il appartient par la suite à la famille de Ligondès, qui le céda au duc de Morny au XIXe siècle, lors de la construction de la voie ferrée.

LES RUIILLERS : (maison forte). Cette maison forte du XVe siècle, située dans une grande cour rectangulaire, est entourée de grands murs d'enceinte s'ouvrant sur un portail armorié. Une allée bordée d'arbres rejoint le bâtiment. Celui-ci à deux niveaux et le niveau de combles est flanqué en façade d'une tour hexagonale excentrée à l'Ouest qui est prise en œuvre. Elle abrite un escalier à vis desservant les étages, éclairé par de petites ouvertures à angles moulurés du XVe siècle. Un toit hexagonal terminé par un lanternon surmonte la tour.



À l'Est, un long bâtiment de communs est flanqué d'une tour ronde servant de pigeonnier et couverte d'un toit conique et d'un lanternon. À la fin du XVe siècle, une famille de Chars possessionnée dans la châtellenie de Chantelle semble l'habiter et l'a peut-être même fait construire. En 1528, Gilbert de Chars porte le titre de seigneur des Ruilliers. En 1546, la famille Barin de Charroux installe Pierre aux Ruilliers. Son père, Jacques Barin, était notaire de la chancellerie du Bourbonnais en 1508. Les générations suivantes se succédèrent dans la maison : en 1597 François Barin, en 1626 Jean qui porte le titre d'écuyer et de sieur des Ruilliers, jusqu'à la révolution où le seigneur Barin émigre ; François Gilliot l'acquiert alors. En 1828, les descendants de Barin reprennent les Ruilliers et une partie des terres.

2018 EN IMAGES



Cérémonie des vœux



Tour du Saint-Pourcinois



Inauguration de la boulangerie



Fête de l'écotourisme



Fête de l'Ascension



Festivités du 14 juillet



Randonnée des solex



Journées du patrimoine



Expositions du centenaire de 1418



Repas du CCAS



Téléthon : repas autour de l'alambic



SICTOM
SUD-ALLIER

NOS MEUBLES SE TRIENT AUSSI

Réemploi
ou recyclage

Plusieurs solutions s'offrent à nous lorsque nous avons à nous séparer de meubles ou de matelas : la reprise en magasin pour l'achat d'un produit neuf, le don à une association ou une recyclerie, ou le dépôt en déchetterie. Quelque soit l'option que nous adoptons, notre mobilier commencera sa deuxième vie.

RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION, UN DUO GAGNANT

Sur le territoire, 4 de nos déchetteries (Charmeil, Le Mayet de Montagne, St Germain des Fossés et St Yorre) possèdent un espace dédié au dépôt de petit mobilier et produits en bon état qui peuvent être récupérés par la Recyclerie de Cusset et par l'association Banc Public de Nades pour la déchetterie d'Ebreuil. En 2017, plus de 30 tonnes d'objets ont ainsi été détournés du circuit des déchets.

Pour le mobilier plus imposant, mieux vaut contacter ou se rendre directement dans les associations locales ou à la Recyclerie de Cusset. Une fois sur place, nos vieux meubles s'offrent une cure de jouvence : nettoyage, peinture, customisation, voire parfois transformation en d'autres produits... L'objectif est de les rendre de nouveau attractif pour les revendre à prix solidaire.

RECYCLAGE POUR LE MOBILIER TROP ABIMÉ

8 déchetteries (Bayet, Charmeil, Ebreuil, Gannat, St Germain des Fossés, St Prix, St Yorre et Varennes/Allier) sont aujourd'hui équipées d'une benne dédiée au tri des déchets d'éléments d'ameublement. En 2017, ce sont 1330 tonnes de mobilier qui ont été collectées dans ces bennes et qui ont été ensuite dirigées vers le recyclage ou la valorisation énergétique. La collecte, le tri et le traitement du mobilier domestique est organisé par l'éco-organisme Eco-mobilier avec lequel le SICTOM Sud-Allier a passé un contrat.

Les meubles et matelas provenant des déchetteries et magasins partent en centres de tri. Pour faciliter le recyclage, on sépare les matières qui composent ces produits : bois, mousse, plastique, ferraille. Ce tri peut être effectué à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'une pince de tri (une sorte de très grosse pince à épiler) ou par d'autres types de machines automatiques spécialisées. Le plastique est généralement valorisé énergétiquement via l'incinération, bois et ferrailles sont, de leur côté, recyclés.

QUELS MEUBLES SONT CONCERNÉS PAR CETTE FILIÈRE ?

Qu'ils se trouvent à l'intérieur de la maison ou au jardin, presque tout nos meubles peuvent emprunter la filière Eco-mobilier : tables, tout type de sièges, rangement, cuisine, canapés, literie et mobilier de jardin.



Benne
mobilier

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau.

CHAISES



REMBOURRÉS



CUISINE



LITERIE



MEUBLES



JARDIN



Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

GRILLES DES PROGRAMMES DE RADIO COQUELICOT – Saison 2018 / 2019									
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche		
	Dub	Rock	Dub	Hip Hop	Bass	Alternative	Bass		
	Chanson Française	Variétés	Chanson Française	Variétés	Chanson Française	Chanson Française	Classique		
	IN SITU	REGARD/AILLEURS	HISTOIRE D'Auvergnat	POLEMIX & LA VOIX OFF	C'EST VRAIMENT CLASSIQUE	KAIZEN	C'EST VRAIMENT CLASSIQUE		
	WEEK-END REPORTAGE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	HISTOIRE D'Auvergnat	WEEK-END REPORTAGE		
	HISTOIRE & PATRIMOINE	TOHU BOHU	D'UNE PLUME A L'AUTRE	IN SITU	REGARD/AILLEURS	VADROUILLE EN VAL DE SIOULE	NOS PLUS BELLES ANNEES		
	LE LABO DES SAVOIRS	9H30 : LA COQUELICOTIDIENNE	8H30 : NOS PLUS BELLES ANNEES	10H30 : HISTOIRE D'Auvergnat					
	KAIZEN	D'UNE PLUME A L'AUTRE	CA BOUGE SUR LE TERRITOIRE	HISTOIRE & PATRIMOINE	DE LA CUISINE A LA CAVE	L'IMAGINOIR	LES COMPERES		
	CA BOUGE SUR LE TERRITOIRE	CARTE BLANCHE	POLEMIX ET LA VOIX OFF	ETHNORHYTHMIC	VADROUILLE EN VAL DE SIOULE				
	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist		
	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	WEEK-END REPORTAGE	CA BOUGE SUR LE TERRITOIRE		
	CHRONIQUES	CHRONIQUES	CHRONIQUES	CHRONIQUES	CHRONIQUES	Playlist	Playlist		
	POLEMIX ET LA VOIX OFF	PROXIMITE NOUVEAU MONDE	GRAINES DE COQUELICOT	CA BOUGE SUR LE TERRITOIRE	THE 70's ROCK LOST HANGAR	TOHU BOHU	L'ALLIER DE L'INFO		
	THE 70's ROCK LOST HANGAR	15H30 : INTIMEMENT NOUS	ELDORADO	D'UNE PLUME A L'AUTRE	CARTE BLANCHE	FREQUENCE CINE	GRAINES DE COQUELICOT		
	Pop	Pop	Pop	Pop	Pop	Soul & Funk	Playlist		
	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	LA COQUELICOTIDIENNE	WEEK-END REPORTAGE	FREQUENCE CINE		
	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist	World			
	ETHNORHYTHMIC	ELDORADO	FREQUENCE CINE	L'ALLIER DE L'INFO	ARRÊTE TON CHART'S	GROOVE STEP	PERFECT POP		
	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist	Playlist	Electro	Playlist		
	LE SON DE L'Auvergne	LE SON DE L'Auvergne	LE SON DE L'Auvergne	LE SON DE L'Auvergne	LE SON DE L'Auvergne	LE SON DE L'Auvergne	GROOVE STEP		
	PERFECT POP	Reggae	Hip Hop	Electro	NOISE'R'US	Electro	Reggae		
	Rock			NOVORAMA					
	NOVORAMA	MELTIN'DUB	FRERES DE CHAUSSURES	SOLENOIDE		SOLENOIDE	MELTIN'DUB		

Chroniques du Lundi au Vendredi à 7H30 9H15 13H15 13H45 16H30 // Répondeur Coquelicot à 7H15, 9H45, 13H30, 16H15

INFORMATIONS PRATIQUES

✓ SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 04.70.58.50.67

mairie-st-bonnet-rochefort@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

tous les jours sauf le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 11h



✓ BIBLIOTHÈQUE-RELAIS

Mercredi de 16h à 18h

✓ DÉCHETTERIES

HORAIRE D'ÉTÉ : du 1 ^{er} mars au 31 octobre							
HORAIRE D'HIVER : du 1 ^{er} novembre au 29 février							
ÉBREUIL		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ	MATIN	Fermé	8h-12h	8h- 2h	8h-12h	8h-12h	8h-12h
	A-MIDI	Fermé	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-17h
HIVER	MATIN	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	A-MIDI	Fermé	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
BELLENAVES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ	MATIN	Fermé	8h-12h	8h - 12h	Fermé	Fermé	8h-12h
	A-MIDI	Fermé	Fermé	Fermé	14h-18h	14h - 18h	Fermé
HIVER	MATIN	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	Fermé	Fermé	8h30-12h
	A-MIDI	Fermé	Fermé	Fermé	13h30-17h	13h30-17h	Fermé

✓ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants et des épaves automobiles aura lieu jeudi 25 juillet 2019.

✓ HORAIRE DES TRAINS EN GARE DE ST BONNET

Ligne Montluçon-Clermont

Du lundi au vendredi :	Départ : 6h57	Arrivée Gannat : 7h06	Riom : 7h29	Clermont : 7h42
Du lundi au vendredi :	Départ : 7h54	Arrivée Gannat : 8h03	Riom : 8h24	Clermont : 8h34
Tous les jours :	Départ : 13h19	Arrivée Gannat : 13h29	Riom : 13h48	Clermont : 13h58
Tous les jours :	Départ : 19h39	Arrivée Gannat : 19h49	Riom : 20h09	Clermont : 20h19

Ligne Clermont-Montluçon

Le lundi :	Départ Clermont : 6h35	Arrivée St Bonnet : 7h17	Montluçon : 8h23
Du lundi au samedi :	Départ Clermont : 12h18	Arrivée St Bonnet : 13h00	Montluçon : 13h56
Du lundi au vendredi :	Départ Clermont : 16h48	Arrivée St Bonnet : 17h37	Montluçon : 18h32
Du lundi au samedi :	Départ Clermont : 17h46	Arrivée St Bonnet : 18h34	Montluçon : 19h27

✓ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 a réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales en instituant le Répertoire électoral unique (REU) entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

Pour les élections Européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019.

Une nouvelle carte électorale sera éditée et distribuée courant avril 2019.